



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du premier trimestre

États financiers (non audités)

**En date du et pour le trimestre terminé le
30 juin 2025**

TABLE DES MATIÈRES

DISCUSSION NARRATIVE DE LA DIRECTION.....	3
<i>Introduction</i>	3
<i>Nos activités</i>	3
<i>Faits saillants du premier trimestre de 2025-2026</i>	4
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	6
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES.....	6
EXAMEN FINANCIER	9
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	11
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	12
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	12
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	13
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	14

DISCUSSION NARRATIVE DE LA DIRECTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital.

Toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Le rapport de gestion doit être lu conjointement aux états financiers non audités.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 20 août 2025.

Nos activités

En tant que société d'État fédérale, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) s'emploie à promouvoir les intérêts du Canada au moyen d'initiatives de pointe en matière de science et de technologie nucléaires et de protection de l'environnement. Ce faisant, elle contribue notamment à combattre les changements climatiques par des stratégies de croissance de l'énergie propre et de décarbonation, à mettre au point de nouveaux traitements contre le cancer et d'autres maladies, et à accélérer les responsabilités du Canada en matière de restauration de l'environnement liées à des activités passées en matière de science nucléaire. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada afin de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat au moyen d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), selon lequel un organisme du secteur privé d'environ 4 000 employés, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), est responsable de la gestion et de l'exploitation des sites d'EACL en son nom.

Selon le modèle d'OGEE, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC gèrent les sites et les installations d'EACL conformément à l'entente contractuelle conclue avec EACL. Le modèle d'OGEE permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion responsable de l'environnement et fournir une science et des technologies nucléaires de classe mondiale. De plus, EACL soutient le gouvernement dans l'élaboration d'une politique nucléaire. Voici les principaux secteurs prioritaires :

Innovation nucléaire

EACL permet le développement de nouvelles technologies pour faire avancer les petits réacteurs modulaires (PRM), la production d'hydrogène propre et la fusion, le tout dans le but de tirer parti du succès de la technologie des réacteurs CANDU® et de ses contributions déjà réalisées et potentiellement améliorées aux objectifs climatiques, à la sécurité énergétique et à l'emploi.

EACL s'est engagée à collaborer avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le secteur nucléaire canadien afin de déterminer et d'évaluer les possibilités de technologies nucléaires importantes au Canada et à l'étranger. Cela comprendra notamment faciliter l'amélioration des conceptions CANDU® afin d'optimiser la technologie CANDU® du Canada pour répondre aux besoins énergétiques d'aujourd'hui et de demain, assurer la sécurité énergétique de la population canadienne et assurer des possibilités de revenus pour le Canada ainsi que pour la chaîne d'approvisionnement CANDU® du Canada.



Gestion responsable de l'environnement

EACL est responsable de l'assainissement sécuritaire des déchets nucléaires au nom du gouvernement du Canada. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiennent les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.

Faits saillants du premier trimestre de 2025-2026

Voici quelques réalisations de ce trimestre :

- EACL a annoncé en juin que **National Laboratory Partners of Canada Inc. (NLPC)** avait été **choisi comme soumissionnaire privilégié pour le contrat de gestion des LNC dans le cadre d'une entente d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur**. Nuclear Laboratory Partners of Canada Inc. est un partenariat avec trois principaux partenaires de coentreprise, BWXT Government Group, Inc., Amentum Environment & Energy, Inc., et Kinectrics Inc., avec Battelle Memorial Institute inclus comme sous-traitant clé. Cette démarche a suivi un processus d'approvisionnement rigoureux, lancé en 2023, qui comprenait une phase de pré-qualification (pendant laquelle les soumissionnaires intéressés ont été évalués en fonction de critères techniques obligatoires, d'exigences en matière de capacité financière, d'exigences en matière de sécurité et de critères d'intégrité) et une demande de propositions adressée aux soumissionnaires qualifiés, avec une évaluation rigoureuse et approfondie en fonction de critères techniques et financiers. Un surveillant de l'équité externe était également présent tout au long du processus et a conclu que le processus de sélection concurrentiel était mené de façon équitable, ouverte et transparente. Les NLPC assumeront la responsabilité de la gestion des LNC à l'automne, après une période de transition pour permettre des activités de transfert des connaissances et de clôture de contrat. Ce changement de direction n'affectera pas les travaux, les projets et les priorités en cours dans les LNC, puisque les missions et le mandat des

LNC ne changent pas et qu'il demeure responsable de l'exploitation des sites et des actifs de l'EACL.

- **Le Projet de retrait du combustible de Gentilly-1 a été terminé en toute sécurité avec succès.** Le projet impliquait le transfert sécuritaire de tout le combustible nucléaire usé du site de l'installation Gentilly-1 au Québec vers les Laboratoires de Chalk River. Les LNC ont retiré le combustible usé du site en toute sécurité, ce qui permettra les prochaines étapes de son démantèlement et de son assainissement. Avant d'entreprendre les travaux, les LNC ont partagé des renseignements sur de solides mesures de sûreté, de sécurité et de préparation aux urgences en place avec les intervenants fédéraux, provinciaux et régionaux, ainsi qu'avec les nations, les collectivités et les organismes autochtones. Le transfert a été terminé plus tôt que prévu.
- Conformément à une décision de la Cour fédérale, la **Commission canadienne de sûreté nucléaire a relancé la consultation avec la Première Nation de Kebaowek sur l'Installation de gestion des déchets près de la surface près de la surface (IGDPS) proposée aux Laboratoires de Chalk River.** EACL et les LNC participent pleinement à ce processus, et espèrent que la consultation prévue - qui doit se terminer en septembre 2026 - aboutira à un résultat constructif conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. En attendant les résultats de processus juridiques et réglementaires supplémentaires, EACL élabore des plans d'urgence et les LNC ont réaffecté des travailleurs à d'autres projets. Il n'y aura pas d'incidence immédiate sur l'exploitation des sites et les processus de déclassement, bien que l'avenir à long terme de la restauration de l'environnement à Chalk River dépend de l'IGDPS comme solution pour les déchets radioactifs de faible intensité.
- EACL a renouvelé son **accord avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives** français pour une nouvelle période de trois ans afin d'établir une collaboration stratégique dans le domaine de S-T nucléaire, les installations de recherche, la gestion des déchets radiologique, le démantèlement et le déclassement, la restauration de l'environnement et les systèmes d'énergie propre.
- EACL et les LNC se sont joints à Ontario Power Generation et à Stellarex Group Ltd. en signant un Protocole d'entente visant à créer un **Centre d'excellence pour l'énergie de fusion**. Cette collaboration cherche à permettre un écosystème de fusion canadien robuste et intégré, à développer des capacités nationales avancées en matière d'énergie de fusion et à faire progresser la recherche et le développement sur l'énergie de fusion au Canada.
- EACL et les LNC ont également signé un Protocole d'entente avec le Réseau d'excellence universitaire en génie nucléaire afin de poursuivre le développement du **Centre canadien d'apprentissage nucléaire**. La vision du centre est de coordonner l'éducation, la formation, la gestion du savoir et le développement de la main-d'œuvre dans l'ensemble du secteur nucléaire canadien en pleine croissance. La collaboration est axée sur l'avancement de l'éducation nucléaire pour appuyer les priorités de développement de la main-d'œuvre. Chaque organisation cherchera également à tirer parti de ses relations à long terme avec les établissements universitaires canadiens pour examiner les possibilités de coordination conjointe des projets.

- Les LNC et Isowater ont signé un **accord de partenariat stratégique pour accroître la production d'eau lourde**. Le partenariat favorisera la croissance de l'activité de raffinage de l'oxyde de deutérium (eau lourde) d'Isowater. Avec le soutien des LNC, Isowater travaillera à étendre et à améliorer ses capacités de raffinage du deutérium. Cela permettra à l'entreprise de mieux desservir divers marchés du deutérium non nucléaire en fournissant des services de production et de recyclage du deutérium, ainsi qu'un produit final plus pur.
- Les LNC et l'Université d'Ottawa ont annoncé un nouveau **partenariat pour faire progresser les connaissances, l'éducation, la recherche et l'innovation dans les effets de la radioexposition à faible dose sur la santé**. Le nouveau partenariat s'appuie sur le leadership mondial des LNC dans le domaine de la recherche sur les rayonnements à faible dose avec l'établissement d'un pôle d'innovation à faible dose dirigé par LNC, ce qui accélère la recherche essentielle à la sécurité publique et à la santé des Canadiens. Cela permettra également d'accroître les capacités, les possibilités d'éducation et de formation pour les étudiants diplômés et les chercheurs en début de carrière.
- EACL a continué de travailler avec AtkinsRéalis sur les **mises à jour de l'accord de licence de propriété intellectuelle pour la propriété intellectuelle CANDU®** (propriété du Canada, gérée par EACL et concédée sous licence à AtkinsRéalis). Ces négociations importantes sont essentielles pour que EACL soutienne le programme du gouvernement en matière de climat, de sécurité énergétique et de décarbonisation.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 30 juin 2025 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, étant donné leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Gestion des risques et incertitudes

EACL prévoit et gère les risques de façon rigoureuse, en ayant recours à de saines pratiques de gestion du risque. L'approche de gestion des risques d'EACL comprend les risques qui lui sont propres et les risques pour la gestion et l'exploitation des sites et des installations d'EACL par les LNC. La présente section met en évidence certains des risques pour EACL et leur capacité d'affecter ses résultats financiers.

Réapprovisionnement du contrat d'OGEE : EACL a entamé un autre processus d'approvisionnement concurrentiel pour poursuivre avec les LNC au chapitre de la gestion et de l'exploitation, au-delà du contrat actuel qui expire en septembre 2025. Les risques gérés comprennent des retards dans le processus qui pourraient avoir un impact sur le calendrier d'attribution des contrats, des risques de contestation juridique du processus d'approvisionnement, ainsi que des impacts négatifs sur les opérations actuelles des LNC (c'est-à-dire des retards dans les projets existants, une main-d'œuvre distraite, etc.) considérant qu'un nouvel entrepreneur a été sélectionné. Pour atténuer ces problèmes, une équipe dédiée composée de certains des employés les plus expérimentés et de haut niveau d'EACL a été mise en place pour gérer les responsabilités d'approvisionnement et de contractualisation associées, ainsi que pour superviser toutes les activités de transition. L'équipe est soutenue par des conseillers juridiques externes et des experts-conseils.

Rendement de l'entrepreneur : Étant donné qu'EACL a recours à un entrepreneur du secteur privé pour l'exécution de travaux liés à son mandat, il existe un risque inhérent que l'entrepreneur n'exécute pas les travaux et n'obtienne pas le rendement attendu, tel qu'il en a été convenu dans les plans. Pour atténuer ce risque et favoriser le comportement approprié, le contrat avec les LNC est soigneusement structuré de manière à inclure plusieurs mécanismes permettant à EACL de suivre le rendement des LNC. L'élément clé est un plan de mesure du rendement utilisé par EACL pour établir des priorités appuyées par des objectifs étirés réalisables afin d'optimiser les ressources pour le Canada. L'évaluation régulière de l'entrepreneur par rapport au plan tout au long de l'année permet à EACL de souligner les forces et les faiblesses et donne à l'entrepreneur l'occasion d'apporter des correctifs nécessaires.

Coûts d'exploitation des Laboratoires de Chalk River : L'arrêt du réacteur national de recherche universel en 2018 a exercé des pressions sur les coûts et le financement. Cette situation est attribuable à la combinaison des pertes de revenus tirés des activités du réacteur (notamment les ventes d'isotopes), à la diminution du financement du réacteur national de recherche universel et aux coûts d'exploitation du site qui n'ont pas diminué dans la même mesure que le financement et les revenus en baisse. Les principales mesures d'atténuation comprennent la collaboration avec les LNC visant à examiner toutes les options permettant de réduire les coûts et d'accroître les revenus. Cette obligation est activement respectée et mise en œuvre afin d'assurer la viabilité à long terme d'une organisation axée sur la science, tout en protégeant les travailleurs, la population et l'environnement.

Ressources humaines : EACL est une petite organisation qui compte sur un petit groupe d'experts nationaux et internationaux, dont quelques-uns d'entre eux possèdent de l'expérience en matière de gestion d'accords similaires aux termes d'ententes d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, tant du point de vue gouvernemental qu'entrepreneurial. L'objectif d'EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour superviser le contrat du gouvernement et assurer l'optimisation des ressources pour le Canada.

Compte tenu de la petite taille d'EACL, il est toujours difficile de s'adapter aux fluctuations des besoins en ressources dans différents secteurs de l'organisation et de remplacer les employés en congé de courte durée. Pour atténuer ce risque, des plans de gestion des effectifs et de planification de la relève ont été élaborés et EACL examine régulièrement son régime de rémunération globale afin de demeurer concurrentielle par rapport aux employeurs comparables à l'échelle nationale et internationale. EACL

s'efforce de s'adapter et d'être flexible en octroyant un certain nombre de contrats de service à des tiers pour renforcer les ressources au moment et aux endroits nécessaires, et en procédant à la formation croisée des employés lorsque l'occasion se présente.

Évaluations environnementales : Dans le cadre des responsabilités d'EACL en matière de gestion responsable de l'environnement, trois projets font ou faisaient l'objet d'évaluations environnementales réalisées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire :

- Construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface au site des Laboratoires de Chalk River;
- Déclassement in situ du réacteur de recherche WR-1 au site de Whiteshell;
- Déclassement in situ du réacteur nucléaire de démonstration à l'installation de Rolphton, en Ontario.

Les trois projets ont subi des retards considérables attribuables à des obligations plus rigoureuses de consulter le public et les communautés autochtones, aux études techniques supplémentaires demandées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et à la pandémie de COVID-19, qui a ralenti le travail à son apogée. Il a donc fallu consacrer plus de temps en vue d'élaborer un dossier de sûreté pour chaque projet, ce qui comprend d'apporter des modifications en fonction de la rétroaction et des commentaires formulés par l'organisme de réglementation, d'autres organismes publics, le public et les Nations et communautés autochtones, de poursuivre les efforts visant la mobilisation des groupes de parties prenantes et des Nations et communautés autochtones clés et de mener des activités de communication visant à faire mieux comprendre le but de ces projets – la protection de l'environnement – ainsi que le rôle précis d'EACL. Dans l'ensemble, bien que ces retards aient nui à la capacité des LNC de commencer les activités de décontamination et de remise en état à grande échelle sur les sites d'EACL, ils ont permis une plus grande mobilisation du public et des groupes autochtones et l'élaboration d'études supplémentaires à l'appui des dossiers de sûreté des projets (ce qui favorise également la mobilisation du public et des collectivités autochtones).

Des progrès ont été réalisés dans le cadre du projet d'Installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) puisque la CCSN a rendu sa décision en janvier 2024 de modifier le permis d'exploitation des LNC aux Laboratoires de Chalk River afin d'autoriser la construction de IGDPS proposée. Toutefois, un contrôle judiciaire ultérieur de certains éléments du processus de la CCSN a donné lieu à une directive à la CCSN de mener des consultations supplémentaires avec la Première Nation Kebaowek, qui devront être terminées d'ici septembre 2026. Cela entraînera un nouveau report du début des travaux de construction. Le personnel et les sous-traitants affectés à ce projet ont été réaffectés, et les travaux de déclassement du site, qui dépendent de la disponibilité future de l'IGDPS, se poursuivent. EACL continuera de surveiller la situation et de prendre les mesures nécessaires si les retards du projet ont des répercussions importantes sur les opérations de déclassement.

Les travaux in situ liés au projet de déclassement du réacteur de recherche WR-1 et du réacteur nucléaire de démonstration progressent également dans un esprit de collaboration et d'échange entre les LNC et les Nations et communautés autochtones. Dans le cadre de ces deux projets, l'approche et la

documentation ont été adaptées pour tenir compte des leçons tirées du processus de réglementation de l'installation de gestion des déchets près de la surface.

Examen financier

	Période de trois mois terminée le 30 juin	
	2025	2024
<i>(en millions de dollars)</i>		
Revenus		
Crédits parlementaires	243	\$ 253
Revenus tirés des activités commerciales	25	38
Revenus de placement	5	7
	273	298
Dépenses		
Coût des ventes	22	23
Charges de fonctionnement	19	21
Charges contractuelles	65	64
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	(397)	(8)
	(291)	100
Excédent de la période	564	\$ 198

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde un financement à EACL chaque trimestre pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 243 millions de dollars en crédits parlementaires au premier trimestre de 2025-2026, comparativement à 253 millions de dollars pour la période correspondante de 2024-2025.

Revenus tirés des activités commerciales

Au premier trimestre de 2025-2026, des revenus de 25 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 38 millions de dollars pour la période correspondante de 2024-2025. Y sont inclus les revenus tirés des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que les revenus de la vente d'eau lourde. La baisse depuis le début de l'exercice des revenus tirés des activités commerciales découle de la baisse de la vente d'eau lourde.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont gagnés sur la trésorerie et les investissements. Les revenus de placement sont comparables à ceux de la période précédente.

Coût des ventes

Le coût des ventes est plus élevé en 2025-2026 en tant que pourcentage des revenus en raison de la baisse des ventes d'eau lourde à marge plus élevée.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 19 millions de dollars au premier trimestre sont comparables à celles enregistrées à la période correspondante de 2024-2025.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour l'exploitation de ses sites. EACL rend compte d'une partie des dépenses des LNC à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le premier trimestre totalisent 65 millions de dollars, comparativement à 64 millions de dollars au premier trimestre de 2024-2025.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières, l'impact sur le passif de la variation du taux d'actualisation et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les variations du taux d'actualisation influeront sur la valeur actualisée nette des passifs comptabilisés. Si le taux d'actualisation augmente au cours de la période, il en résultera une diminution des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés. Si le taux d'actualisation diminue, il en résultera une augmentation des charges comptabilisées. Pour connaître l'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, reportez-vous aux états financiers annuels audités datés du 31 mars 2025. Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements apportés aux estimations des obligations comptabilisées.

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés au premier trimestre de 2025-2026 sont inférieures à celles du premier trimestre de 2024-2025 en raison de l'augmentation des taux d'actualisation du trimestre actuel par rapport à la période précédente.

Excédent (déficit) de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée ou à titre de financement reporté dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la

période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les débours connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2025-2026 sont généralement comparables aux résultats prévus. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier trimestre de 2025-2026.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

(en millions de dollars)	Période de trois mois terminée le 30 juin	
	2025	2024
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	114 \$	261 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(41)	(52)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(51)	(2)
Increase in cash	22	207
Solde au début de l'exercice	90	226
Solde à la clôture de l'exercice	112 \$	433 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont donné lieu à des entrées nettes de trésorerie de 22 millions de dollars au premier trimestre de 2025-2026, comparativement à des entrées de trésorerie de 207 millions de dollars générées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle des crédits parlementaires reçus reportés au premier trimestre de 2024-2025 pour les activités du deuxième trimestre. Reportez-vous à la note 10 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 41 millions de dollars au premier trimestre de 2025-2026, ce qui représente une diminution par rapport aux 52 millions de dollars de la même période de l'année précédente.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2025-2026 étaient supérieurs aux flux de trésorerie affectés à l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse des investissements en obligations pendant la période actuelle.

Faits saillants de l'état de la situation financière

(en millions de dollars)	30 juin 2025	31 mars 2025	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	595 \$	711 \$	(116) \$	-16 %
Passifs financiers	10 148	10 798	(650)	-6 %
Actifs non financiers	1 249	1 216	33	3 %
Passifs nets	(8 305)	(8 870)	565	-6 %

À la clôture du premier trimestre de 2025-2026, EACL présentait des actifs financiers de 595 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 116 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2025. Cet écart est principalement attribuable à la date de réception des crédits pendant le trimestre.

La diminution de 650 millions de dollars des passifs financiers peut être principalement attribuée à la diminution de 650 millions de dollars des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, principalement en raison de l'augmentation des taux d'actualisation lors du trimestre.

L'augmentation de 33 millions de dollars des actifs non financiers découle principalement des dépenses engagées pour acquérir des immobilisations corporelles au cours de l'exercice.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus au cours de la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils concernent les mois postérieurs à la fin de la période. Reportez-vous à la note 10 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels, conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle estime nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des passifs financiers nets et de l'évolution de la dette financière nette, des résultats d'exploitation, de l'évolution des passifs nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

Le 20 août 2025

Chalk River, Canada



Thomas Assimes

Chef de la direction financière

Le 20 août 2025

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

En date du

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2025	31 mars 2025
------------------------------------	-------	-----------------	-----------------

Atouts

Actifs financiers

Trésorerie		111 663 \$	89 985 \$
Placements	3	412 543	360 133
Créances clients et autres débiteurs	4	49 502	46 474
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	10	-	192 300
Stocks détenus en vue de la revente		21 338	22 374
		595 046	711 266

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles	5	1 248 539	1 216 409
Charges payées d'avance		185	-
		1 248 724	1 216 409

Total des actifs **1 843 770** **1 927 675**

Passifs

Passifs financiers

Comptes créditeurs et charges à payer	6	25 023	30 001
Avantages sociaux futurs	7	10 321	10 619
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires canadiens		271 465	284 836
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	8	8 931 613	9 471 288
Passif au titre des sites contaminés	9	910 047	1 000 856
Total des passifs		10 148 469	10 797 600

Passifs nets **(8 304 699)** **(8 869 925)**

Composantes des actifs nets (passifs nets) :

Déficit accumulé		(8 330 570)	(8 894 263)
Gains de réévaluation cumulés		10 871	9 338
Capital-actions émis		15 000	15 000
		(8 304 699) \$	(8 869 925) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des passifs financiers nets et de l'évolution des passifs financiers nets

En date du

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2025	31 mars 2025
Actifs financiers		595 046 \$	711 266 \$
Passifs financiers		10 148 469	10 797 600
Passifs financiers nets		(9 553 423) \$	(10 086 334) \$

Évolution des passifs financiers nets

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Période de trois mois terminée le		
		2026 Budget	2025	30 juin 2024
Excédent de la période		1 233 921 \$	563 693 \$	197 685 \$
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	5	(345 000)	(44 991)	(34 715)
Amortissement des immobilisations corporelles	5	50 465	13 044	12 560
Ajustements divers	5	-	(183)	(20)
		(294 535)	(32 130)	(22 175)
Actifs non financiers				
Variations des charges payées d'avance		-	(185)	(1 074)
Gains de réévaluation nets de la période		-	1 533	1 042
Diminution des passifs financiers nets		939 386	532 911	175 478
Passifs financiers nets, début de période		(10 086 334)	(10 086 334)	(9 515 158)
Passifs financiers nets, à la fin de la période		(9 146 948) \$	(9 553 423) \$	(9 339 680) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Période de trois mois terminée le 30 juin		
		2026	Budget	2025
Revenus				
Crédits parlementaires	10	1 860 000 \$	243 207 \$	252 900 \$
Revenus tirés des activités commerciales		120 000	25 104	38 547
Revenus de placement		10 000	4 669	6 941
		1 990 000	272 980	298 388
Dépenses				
Coût des ventes		84 000	21 958	23 523
Charges de fonctionnement		79 965	19 458	21 205
Charges contractuelles	11	295 000	64 911	64 423
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		297 114	(397 040)	(8 448)
		756 079	(290 713)	100 703
Excédent de la période		1 233 921 \$	563 693 \$	197 685 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution des passifs nets

	Période de trois mois terminée le 30 juin	
	2025	2024
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Déficit accumulé		
Excédent de la période	563 693 \$	197 685 \$
Déficit accumulé, début de la période	(8 894 263)	(8 431 891)
Déficit accumulé, fin de la période	(8 330 570)	(8 234 206)
Gains de réévaluation cumulés (pertes)		
Pertes de réévaluation survenues au cours de la période		
Gains (pertes) non réalisés sur des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	2 614	(1 482)
Gains (pertes) non réalisés sur des investissements dans d'autres titres	(796)	314
Reclassements dans l'état des résultats		
Gains réalisés sur des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(1)	-
Pertes réalisées (gains) sur les investissements dans d'autres titres	(284)	2 210
Gains de réévaluation nets de la période	1 533	1 042
Gains de réévaluation cumulés (pertes), début de la période	9 338	(1 263)
Gains de réévaluation cumulés (pertes), fin de la période	10 871	(221)
Capital-actions émis		
Capital-actions émis, début et fin de la période	15 000	15 000
Passif net total	(8 304 699) \$	(8 219 427) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

	riode de trois mois terminée le 30 juin	
(en milliers de dollars canadiens)	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	435 507 \$	576 000 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	23 321	38 062
Sorties de fonds destinées aux fournisseurs	(108 945)	(130 607)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(6 625)	(5 579)
Sorties de fonds liées aux activités de déclassement, de gestion des déchets et des sites contaminés	(233 444)	(222 978)
Sorties de fonds destinées à l'acquisition de placements dans les fonds pour la gestion à long terme des déchets	(182)	(17 540)
Rentrées de fonds provenant du rachat de placements dans les fonds pour la gestion à long terme des déchets	10	17 896
Revenu de placement reçu	4 267	5 959
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	113 909	261 213
Transactions de capitaux		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(41 578)	(52 514)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobil	(41 578)	(52 514)
Activités d'investissement		
Sorties de fonds destinées à l'acquisition d'autres placements	(178 034)	(155 492)
Rentrées de fonds provenant du rachat d'autres placements	127 381	153 485
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(50 653)	(2 007)
Augmentation de la trésorerie	21 678	206 692
Trésorerie au début de la période	89 985	225 870
Trésorerie à la fin de la période	111 663 \$	432 562 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. Renseignements généraux

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclassement. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires canadiens (LNC), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada, son actionnaire, et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le gouverneur en conseil a approuvé le Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030 d'EACL au troisième trimestre de l'exercice 2024-2025. Le Plan d'entreprise cadre avec la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les plans et les priorités d'EACL à mettre en œuvre en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2025. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers

sont conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2025.

Les actifs financiers et non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Un actif financier est un actif qui pourrait être utilisé pour régler des passifs financiers existants ou être dépensé lors d'opérations futures et qui n'est pas destiné à la consommation dans le cours normal des opérations. Les actifs non financiers sont des actifs qui ne répondent pas à la définition d'un actif financier et sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou des passifs financiers nets), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou aux passifs financiers nets) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les NCSP exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs financiers et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la durée de vie utile et à la dépréciation des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleurs renseignements disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont passées en revue annuellement pour refléter la nouvelle information à mesure qu'elle devient disponible. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2025-2026 est reflété dans l'état des résultats et dans l'état des passifs financiers nets et de l'évolution de la dette financière nette. Les données du budget présentées dans ces états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2025-2026 comprises dans le Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030.

3. Placements

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2025			
	Fonds pour la gestion à long terme des déchets	Placements détenus en fiducie	Autres placements	Total
Placements à court terme	- \$	- \$	118 098 \$	118 098 \$
Obligations d'administrations publiques canadiennes*	-	-	111 228	111 228
Obligations de sociétés	13 801	32 935	59 320	106 056
Actions canadiennes**	6 844	14 643	-	21 487
Actions mondiales**	17 961	37 713	-	55 674
	38 606 \$	85 291 \$	288 646 \$	412 543 \$

(en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2025			
	Fonds pour la gestion à long terme des déchets	Placements détenus en fiducie	Autres placements	Total
Placements à court terme	- \$	- \$	110 140 \$	110 140 \$
Obligations d'administrations publiques canadiennes*	-	-	80 918	80 918
Obligations de sociétés	13 850	33 337	47 476	94 663
Actions canadiennes**	6 267	13 409	-	19 676
Actions mondiales**	17 654	37 082	-	54 736
	37 771 \$	83 828 \$	238 534 \$	360 133 \$

*Les obligations d'administrations publiques canadiennes comprennent des obligations fédérales, provinciales et municipales.

**Toutes les actions canadiennes et mondiales sont cotées sur un marché actif.

4. Crédances clients et autres débiteurs

	30 juin 2025	31 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)		
Crédances clients	18 205 \$	20 497 \$
Revenus non facturés	11 935	10 217
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	19 362	15 760
	49 502 \$	46 474 \$

5. Immobilisations corporelles

	Travaux de construction en cours	Terrains et aménagement s de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machines et équipement	Total
Coût en date du 31 mars 2025	478 726 \$	177 429 \$	718 959 \$	553 159 \$	1 928 273 \$
Entrées et transferts	44 991	31	-	1 964	46 986
Sorties et transferts	(1 825)	-	-	(104)	(1 929)
Coût en date du 30 juin 2025	521 892	177 460	718 959	555 019	1 973 330
Amortissement cumulé au 31 mars 2025	-	74 615	296 818	340 431	711 864
Augmentation de l'amortissement	-	1 489	5 047	6 508	13 044
Sorties et transferts	-	-	(7)	(110)	(117)
Amortissement cumulé en date du 30 juin 2025	-	76 104	301 858	346 829	724 791
Valeur comptable nette en date du 31 mars 2025	478 726	102 814	422 141	212 728	1 216 409
Valeur comptable nette en date du 30 juin 2025	521 892 \$	101 356 \$	417 101 \$	208 190 \$	1 248 539 \$

6. Créditeurs et charges à payer

	30 juin 2025	31 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)		
Comptes commerciaux à payer	12 429 \$	628 \$
Autres comptes à payer et charges à payer	776	16 856
Charges à payer au titre des salaires	3 212	5 869
Montants à payer à des apparentés	2 234	1 521
Provisions	165	165
Avances de clients et obligations envers les clients	6 207	4 962
	25 023 \$	30 001 \$

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

7. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Les cotisations totales versées au titre des services rendus au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Période de trois mois terminée le 30 juin	
	2025	2024
Cotisations salariales	436 \$	342 \$
Cotisations patronales	1 098	828

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime des pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 4,1 millions de dollars (4,2 millions au 31 mars 2025) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

8. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations qui existaient avant la création d'EACL en 1952.

	Période de trois mois terminée le 30 juin 2025	Exercice terminé le 31 mars 2025
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	9 471 288 \$	8 672 132 \$
Passifs réglés	(143 760)	(596 999)
Désactualisation de la provision	77 351	284 585
Effet de la variation du taux d'actualisation	(475 914)	33 622
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	2 241	1 075 075
Estimations ayant une incidence sur les biens, les installations et l'équipement et sur les coûts futurs de gestion des déchets découlant des activités courantes	407	2 873
Valeur comptable à la fin de la période	8 931 613 \$	9 471 288 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 18 359,3 millions de dollars (18 500,9 millions au 31 mars 2025).

Au 30 juin 2025, la provision a été actualisée selon un taux de 3,61 %. Le solde d'ouverture au 31 mars 2025 a été actualisé selon un taux de 3,27 %.

9. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Période de trois mois terminée le	Exercice terminé le
	30 juin	31 mars
	2025	2025
Valeur comptable au début de la période	1 000 856 \$	1 172 128 \$
Passifs réglés	(90 092)	(379 843)
Désactualisation de la provision	6 347	33 901
Effet de la variation du taux d'actualisation	(7 064)	28 171
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	146 499
Valeur comptable à la fin de la période	910 047 \$	1 000 856 \$

Le passif lié à l’Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d’un ancien processus contenant de l’uranium et du radium, et des sols qu’ils ont contaminés, le tout résultant des activités d’une ancienne société d’État et de ses prédecesseurs du secteur privé. L’étape de la mise en œuvre doit être terminée en 2030-2031 et sera suivie d’une surveillance et d’un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite.

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement avait la responsabilité (à l’exclusion de l’Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées par la radioactivité au moment du traitement et de l’expédition de l’uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l’aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,75 % en date du 30 juin 2025. Le solde d’ouverture en date du 31 mars 2025 a été actualisé selon un taux de 2,54 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s’élève à 1 008,9 millions de dollars (1 099,0 millions en date du 31 mars 2025).

10. Crédits parlementaires

	Période de trois mois terminée le 30 juin	
(en milliers de dollars canadiens)	2025	2024
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives		
Montant reçu au cours de l'exercice pour les activités de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	435 507 \$	576 000 \$
Montant à recevoir d'un exercice précédent	(192 300)	-
Montant reporté de la période précédente (financement différé)	-	(323 100)
Total des crédits parlementaires comptabilisés	243 207 \$	252 900 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 totalisent 1 945,7 millions de dollars.

11. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à sa société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC) selon les modalités de l'accord contractuel.

Les dépenses contractuelles suivantes ont été engagées :

	Période de trois mois terminée le 30 juin	
(en milliers de dollars canadiens)	2025	2024
Montants contractuels versés ou à verser	361 636 \$	338 642 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(233 046)	(222 618)
Moins : coûts imputés aux travaux de construction en cours	(44 991)	(34 715)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(18 688)	(16 886)
Charges contractuelles	64 911 \$	64 423 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.



**Énergie atomique du
Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
286, chemin Plant, succ. 7036
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Demandes de renseignements

Demandes de renseignements du public
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca